

Communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE FÉVRIER 1992

Météorologie

Le mois de février 1992 a été plus chaud, plus sec et plus ensoleillé que d'habitude. En effet, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 2,9° C, bien au-dessus donc de la normale 1901-1960 (1,1° C). Les 21 mm de précipitations enregistrés en février correspondent à un déficit de 39 mm sur la valeur normale calculée pour la même période, et l'insolation a totalisé 119 heures, contre 94 selon la normale des années 1931 à 1960.

Population résidente

En février, la population résidente du canton a augmenté de 1 222 personnes et se chiffre à 385 798 à la fin du mois (dont 1 317 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 1 066 personnes (arrivées dans le canton : 2 405, dont 748 saisonniers; départs : 1 339) auquel s'ajoute un excédent des naissances (451) sur les décès (295).

En une année, la population résidente du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 2 787 personnes (+ 0,7%), progression démographique due pour l'essentiel aux résidents étrangers (+ 2 684). Quant à la population d'origine suisse, elle enregistre, pour la première depuis plusieurs mois, un léger gain (+ 103 personnes en un an).

Marché du travail

Hausse du chômage et des places vacantes en février. En effet, à fin février, le nombre de **chômeurs** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 7 738 (7 288 chômeurs complets et 450 personnes partiellement sans emploi). En un mois, leur nombre a progressé de 362 (+ 331 chômeurs complets; + 31 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1980, est passé de 4,1 % à fin janvier à 4,3 % à fin février. Seuls le Tessin (4,8 %) et Neuchâtel (4,3 %) dépassent ou égalent le taux de chômage du canton, alors que la moyenne suisse se situe à 2,3 % (2,2 % en janvier).

Les **réductions de l'horaire de travail** ont touché en février 3 022 travailleurs (2 690 en janvier) actifs dans 131 entreprises (119 le mois précédent). Les heures de travail perdues se sont élevées à près de 200 000, en augmentation de 18,6 % par rapport à janvier. L'industrie des métaux (56 272 heures chômées), celle des machines et appareils (37 680 heures) et le bâtiment et génie civil (34 928 heures) ont été les branches les plus touchées, comme en janvier.

Quant aux **places vacantes** annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 1 315 en février contre 1 044 en janvier (+ 26,0 %). Il s'agit de 1 258 offres d'emploi à plein temps (+ 279) et de 57 à temps partiel (- 8).

Travailleurs étrangers

Le nombre de **travailleurs étrangers** (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin février, à 100 882, dont 68 960 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 31 064 frontaliers et 858 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1991, l'effectif total est resté stable (- 35), alors qu'on constate une légère progression du nombre de travailleurs résidents (+ 411 titulaires de permis B et C) et de saisonniers (+ 13), et une diminution du nombre de frontaliers (- 459).

./.

Construction de logements

Les réalisations de février : 121 logements neufs achevés, parmi lesquels 5 maisons individuelles. Compte tenu de ces constructions nouvelles, mais aussi des transformations et des démolitions, le parc de logements atteint 188 949 unités à la fin du mois. Les projets à plus ou moins longue échéance : 63 logements neufs autorisés et 268 pour lesquels une requête a été déposée.

En une année (de fin février 91 à fin février 92), ce sont 2 259 logements neufs qui ont été terminés (1 948 une année plus tôt) et le gain total de logements est de 2 340 (2 061). Les réalisations se maintiennent donc à un bon niveau. En revanche, les projets les plus immédiats restent au plancher : 1 573 logements autorisés contre 1 810. Seuls les plus lointains semblent reprendre vie avec 2 428 logements pour lesquels une autorisation a été déposée, contre 2 163 une année plus tôt.

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en février à 202,5 millions de kWh (soit 0,7 % d'augmentation par rapport à février 1991) et celle de gaz à 165,1 millions de kWh (soit 2,9 % de moins qu'en février 1991).

Transports

A fin février, l'effectif des véhicules immatriculés dans le canton atteignait 249 878 unités, dont 204 863 autos et 22 515 motos. En une année, le nombre de véhicules en circulation a augmenté au total de 2 985 unités, dont 2 137 autos et 1 194 motos.

Tourisme

En janvier, 59 191 hôtes (48 403 en janvier 1991), dont 49 046 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 142 055, contre 125 654 en janvier 1991.

Indice genevois des prix à la consommation

En février, l'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) progresse de 0,5 % et s'établit à 136,9 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 4,4 % (contre 6,0 % un an auparavant). En mars, l'indice augmente de 0,3 % et s'établit à 137,3 points. Le taux annuel de renchérissement est de 4,9 % (contre 5,5 % l'an passé à pareille époque).

Poursuites et faillites

En février, 12 748 réquisitions de poursuite (13 982 en février 1991) ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 65 séquestres (87 en février 1991).